

8 mars 2007 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la lutte contre le réchauffement climatique dans le cadre européen, à Bruxelles le 8 mars 2007.

Nous nous sommes fixés aujourd'hui un premier objectif fondamental : réduire au minimum de 20 % l'ensemble de nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020. L'Europe fait preuve en la matière de responsabilité et de leadership. C'est extrêmement important dans la perspective des négociations engagées sur le post-Kyoto.

Nous devons maintenant nous donner tous les moyens d'atteindre cet objectif. Cela passe par un effort important d'économies d'énergie, et je me félicite des engagements pris à cet égard.

Cela passe également par une forte augmentation de la part de l'ensemble des énergies faiblement carbonées dans notre bouquet énergétique.

J'approuve la fixation d'un objectif contraignant européen pour les énergies renouvelables. Je tiens, à ce propos, à rappeler que la France est aujourd'hui le premier producteur européen de ces énergies.

Nous savons tous, cependant, que les énergies renouvelables ne constituent qu'une réponse partielle au problème. Nous savons tous -comme la Commission l'a elle-même souligné- que nous aurons besoin de recourir largement aux autres sources d'énergies faiblement carbonées- charbon propre et nucléaire- pour atteindre nos objectifs de lutte contre le changement climatique.

Je tiens, à cet égard, à rappeler que la France, grâce à son programme nucléaire, émet aujourd'hui un tiers de CO₂ en moins que l'Allemagne, par point de PNB, et que nous sommes même en avance sur nos objectifs de Kyoto.

Dès lors, le plus cohérent serait que nous nous fixions collectivement un objectif ambitieux pour la part des énergies faiblement carbonées en Europe.

A tout le moins, la répartition de l'effort sur les renouvelables doit tenir compte de la place des autres énergies faiblement carbonées -nucléaire et charbon propre- dans nos choix énergétiques nationaux.

Je souhaite également que nous soyons très clairs sur la nécessité d'examiner les mécanismes à mettre en oeuvre pour lutter contre le dumping environnemental par des pays qui refuseraient de s'engager réellement dans la lutte contre le réchauffement au-delà de 2012. Je pense notamment à la taxe extérieure carbone.